



Les Marais à poissons du Talmondais



*(marais piscicoles
extensifs)*

Les marais piscicoles du Talmondais couvrent environ 850 hectares des 950 de zones humides saumâtres ou salées bordant l'estuaire du Payré et s'étalent sur trois communes : Talmont-Saint-Hilaire, Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard ; encore faudrait-il, pour être complet, y rajouter quelques dizaines d'hectares de marais doux et une centaine de prés salés, pour partie émaillés de claires basses, abandonnées pour l'essentiel.

Ces marais s'organisent autour de trois rivières par lesquelles l'eau salée remonte au mieux sur environ 6 kilomètres. Sur sa partie basse, où les deux affluents principaux se joignent en un exutoire commun, ostréiculture et tourisme se partagent l'espace.

Une histoire lointaine

Les premières utilisations du marais sont connues depuis le Moyen Âge (vers le XIIème siècle) ; les moines entreprirent de vastes travaux d'endiguement des rives de l'estuaire ; ils créèrent ainsi près de mille hectares de salines et de marais à poissons.

Après le passage des hordes normandes, le pays talmondais fut à peu près vidé de sa population. L'agriculture d'alors se faisait par **servage** ; le paysan restait attaché à sa terre et à son seigneur pour son existence entière. Les seigneurs de Talmont utilisèrent un nouveau mode d'exploitation de leurs terres par lequel le paysan n'était plus lié à sa terre et allait obtenir un semblant de liberté : c'est le statut de l'**hostie**. Bien que l'essentiel des nouveaux arrivants était constitué de serfs qui s'étaient échappés de leurs conditions misérables, la puissance des seigneurs de Talmont les protégea de toute revendication de leur réel « propriétaire ». Ainsi, cette main d'œuvre allait permettre aux moines de procéder à l'endiguement et à la mise en valeur des vasières qui bordaient l'estuaire de Talmont à la mer. L'exploitation s'est alors poursuivie, immuablement, jusqu'à la première moitié du XXème siècle.

À partir des années 60, les salines ont décliné comme partout ailleurs et les marais à poissons ont pris le relais.

L'aquaculture nouvelle :

Le marais faillit être emporté par la vague du tout « aquaculture nouvelle » des années 75/85 avec ses restructurations hydrauliques profondes.

De nombreuses espèces ont alors fait l'objet d'essais d'élevage : les palourdes, les bars et les daurades royales, les turbots, les crevettes pénéides (gambas).

Ces productions ont souvent nécessité des nouvelles pratiques :

- ⇒ *recreuser profondément le marais ;*
- ⇒ *nourrir les nouvelles productions à l'aide d'aliments artificiels .*



À l'origine, les marais à poissons (sur le bassin d'Arcachon, on les appelle « réservoirs à poissons ») avaient un rôle essentiel dans le processus de production de sel... la véritable richesse : celui d'**un bassin de stockage d'eau de mer** ; lors des marées de mortes-eaux, la mer ne remonte pas assez dans l'estuaire et les salines ne peuvent alors être alimentées en eau ; les marais remplissaient alors cette fonction de stockage et de redistribution d'eau dans les salines ; en plus, ils fournissaient aussi du poisson aux populations locales.



Recreusage d'une ancienne saline en un marais à poissons

La surface des marais à poissons n'a cessé de croître jusqu'à nos jours. En effet quelques salines abandonnées, vestiges du passé, sont encore recreusées pour qu'elles deviennent des marais à poissons.

Ces marais ont même pris une valeur considérable, largement au-delà de ce qu'ils peuvent rapporter en poissons.



Une structure originale

À côté des anciennes salines recreusées, au profil géométrique, les marais traditionnels offrent une structure étrange « **en peigne** ».

Contrairement à d'autres systèmes de marais, ici, on a cherché à faire remonter l'eau salée le plus loin possible dans les terres et à privilégier un maximum d'eau pour un minimum de terre.

Les **chenaux** se scindent en une multitude de **coursons** qui serpentent à travers des prés salés couverts d'une plante gris verdâtre, l'obione et alimentent les marais ; d'autres espèces s'y sont aussi inféodées comme les lavandes de mer, les salicornes ou la soude.

Tout autour du marais, une **digue** protège de la montée de la mer ; sans elle, l'eau couvrirait tout le marais et atteindrait les villages qui sont édifiés tout au long des chenaux qui prolongent l'estuaire. Les digues sont alors percées de part en part et des **portes** (ou « *essailles* ») en régulent les passages d'eau. Ils sont habituellement édifiés en pierres et un système de planches superposées et amovibles en règle les niveaux : c'est là que commence vraiment le marais à poissons.

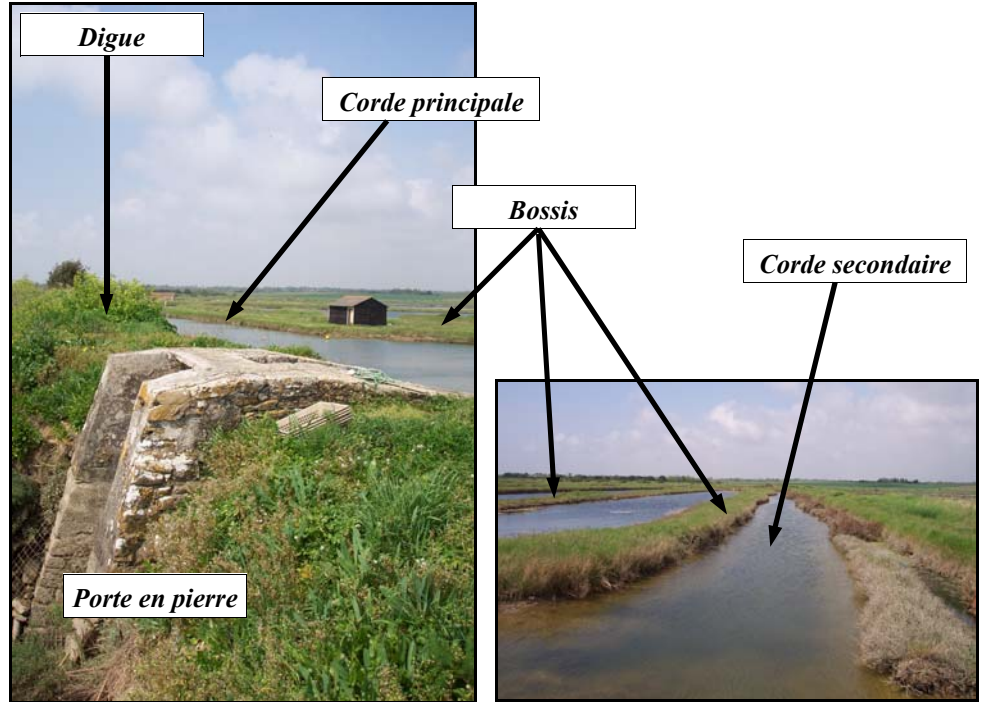




À l'entrée, un système de pièges en forme d'entonnoir laisse entrer les poissons provenant de la mer et les empêche de ressortir.

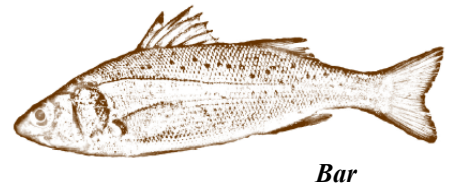
Le marais est constitué de **cordes** (des pièces d'eau allongées) entourées de langues de terre, les **bossis**. À la corde principale, font suite des cordes secondaires en peigne ; c'est là que les poissons vivent et grandissent. Enfin, loin de l'entrée, on a creusé des **fosses** où le poisson hiverne, protégé du gel ; souvent, elles sont en contact avec la **nappe phréatique** plus chaude pour offrir aux poissons une température plus acceptable.

Tout l'art de l'exploitant consiste à vider correctement son marais et à le faire boire (prendre de l'eau) correctement ; en effet, il est nécessaire de renouveler l'eau du marais ; on profite alors des marées de gros coefficients . L'été, le risque d'anoxie (manque d'oxygène), l'hiver, trop d'eau douce et le froid sont autant de risques qui entravent la vie des poissons du marais.

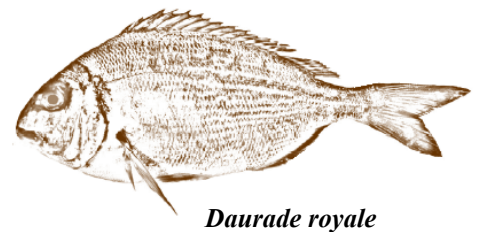


Des poissons et des hommes

Le marais est un **écosystème** reconstitué dans lequel l'homme produit différentes espèces de poissons ; certains sont élevés pour la consommation comme le bar, l'anguille, la daurade royale ou le mullet ou même les carrelets (plies) ; plus rarement des soles. D'autres sont des espèces fourrages ; c'est à dire qui vont servir de nourriture aux espèces carnivores comme le bar ; on trouve ainsi des athérines, des vieilles, des gobies et des blennies ; les jeunes mullets rentrent aussi dans cette catégorie.



L'exploitant ne nourrit pas ses poissons car il s'établit au sein du marais, un véritable réseau trophique où chaque espèce retrouve la place qu'elle occupait dans la nature.



D'autres espèces peuvent aussi être pêchées par les exploitants de marais comme les crevettes roses (on les appelle les *crevettes de vendange*, car on les capture en même temps que débutent les vendanges), les crabes verts et plus rarement les crevettes grises !



Tout est affaire de capture !

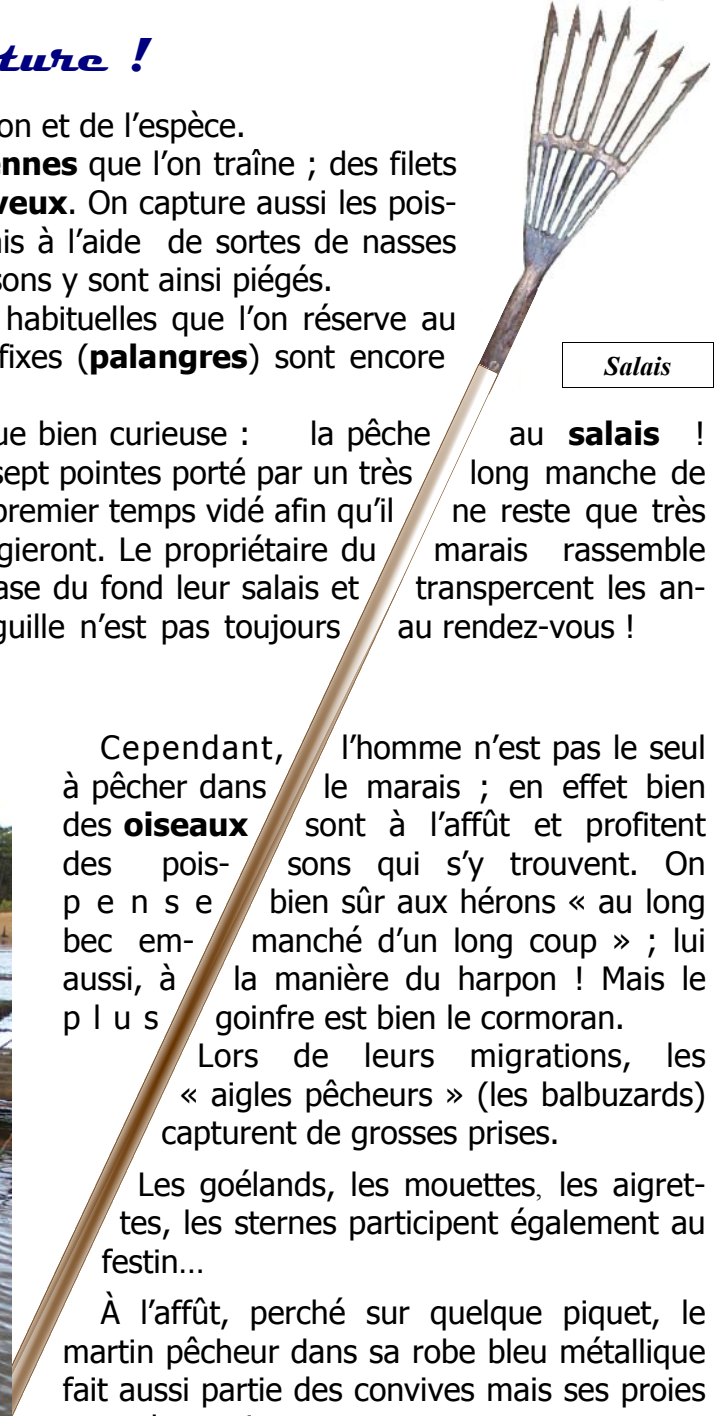
La pêche dans le marais dépend de la saison et de l'espèce.

On utilise différents type de filets ; des **sennes** que l'on traîne ; des filets à poste fixe comme les **trémails** ou les **verveux**. On capture aussi les poissons lorsqu'ils cherchent à ressortir du marais à l'aide de sortes de nasses les **bornes**, qui obturent la sortie et les poissons y sont ainsi piégés.

On fait plus rarement appel aux **nasses** habituelles que l'on réserve au crabes ou parfois aux anguilles. Les lignes fixes (**palangres**) sont encore plus exceptionnelles.

Traditionnellement, on utilise une technique bien curieuse : la pêche au **salais** ! Le salais est une sorte de harpon souvent à sept pointes porté par un très long manche de plus de cinq mètres ! Le marais est dans un premier temps vidé afin qu'il ne reste que très peu d'eau ; c'est là, où les anguilles se réfugieront. Le propriétaire du marais rassemble voisins et amis ; ils plongent alors dans la vase du fond leur salais et transpercent les anguilles qui s'y trouveraient. Seulement, l'anguille n'est pas toujours au rendez-vous !

Salais



Nasse à anguilles

Cependant, l'homme n'est pas le seul à pêcher dans le marais ; en effet bien des **oiseaux** sont à l'affût et profitent des poissons qui s'y trouvent. On pense bien sûr aux hérons « au long bec emmanché d'un long coup » ; lui aussi, à la manière du harpon ! Mais le pluis goinfre est bien le cormoran.

Lors de leurs migrations, les « aigles pêcheurs » (les balbuzards) capturent de grosses prises.

Les goélands, les mouettes, les aigrettes, les sternes participent également au festin...

À l'affût, perché sur quelque piquet, le martin pêcheur dans sa robe bleu métallique fait aussi partie des convives mais ses proies sont plus petites.

Dans les eaux, le spectacle est le même : partout la pêche ou la chasse est l'occupation essentielle de ses habitants car c'est aussi comme cela que la vie s'exprime... question de vie ou de survie !



Une publication du Groupe Associatif ESTUAIRE

Un autre regard sur l'environnement !

Rue de Louza - Le Port de la Guittière - 85 440 TALMONT-SAINTE-HILAIRE.
Tél./Télécopie (activités générales) : 02.51.20.74.85. E.mail : estuaire@mac.com
Tél./Télécopie (programmes européens) : 02.51.96.06.69.
E.mail : estuaire.prog.europ.@wanadoo.fr Site web : http://www.estuaire.net